

Profession de foi de la liste « **Défense des libertés académiques et du service public d'enseignement supérieur** » pour la candidature à la CFVU.

Chères et chers collègues,

Nous nous présentons à vous pour siéger à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire avec un engagement clair : **défendre une université publique, ouverte et exigeante, où chacune et chacun trouve sa place pour s'épanouir et mener à bien ses projets.**

Frédéric PERDREAU est Professeur de gestion, spécialisé en finance d'entreprise à l'IAE de Saint-Etienne depuis 2022. Il a commencé sa carrière à l'Université de Rennes 1 (Faculté de sciences économiques, CREM) en 2000, avant de rejoindre l'UJM et Coactis au sein de l'IUT en 2010 où il a exercé les fonctions de chargé de mission qualité (2016-2019). Après son HDR (2017), il a rejoint l'IAE en 2020, où il a accédé au statut de Professeur des Universités en 2022. Il a monté et est responsable du Master 2 Conseils et Ingénierie Financière (2021), il est par ailleurs co-responsable du département Finance de l'IAE.

Spécialisée en droit du travail et Professeure de droit privé depuis 2022 à la Faculté de droit de Saint-Etienne, Florence FOUVET est responsable du Master Justice, Procès, Procédures. Elle a réalisé sa thèse (« Le principe de libre exercice d'une activité professionnelle ») sous la direction d'Antoine Jeammaud, fondateur du CERCRIID. Maîtresse de conférences à l'Université Lyon 2 depuis 2017, elle a, sitôt admise au concours d'agrégation, choisi de revenir dans l'Université au sein de laquelle elle a obtenu sa Licence et occupé un poste d'ATER.

Profondément attachés à notre établissement et à ses valeurs, et désireux de mettre à profit notre expérience et notre dynamisme, nous avons pour priorité :

- De **garantir des formations de qualité et accessibles à toutes et tous**, défendant des enseignements adaptés aux enjeux contemporains et une pédagogie inclusive ;
- De **protéger les libertés académiques**, essentielles à l'indépendance des enseignants-chercheurs ;
- D'**assurer le service public d'enseignement supérieur**, par la promotion de l'égalité et de la diversité, la lutte contre la précarité étudiante et l'amélioration des conditions de vie sur nos campus ;
- De **soutenir une vie universitaire dynamique et solidaire**, en encourageant les initiatives étudiantes et l'engagement associatif.

Les 15, 16 et 17 avril 2025, faites le choix d'une université libre et forte. Votez pour la liste « **Défense des libertés académiques et du service public d'enseignement supérieur** ».

Frédéric PERDREAU



Florence FOUVET

